AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1 L JUIN 1968

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Bulletin N° 28 - Janvier 1963 -

LES TRAITEMENTS DE LA VIGNE PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION

La période de repos hivernal permet à la vigne de supporter l'application de substances chimiques qu'elle ne tolèrerait pas durant la période végétative.

Les produits utilisés, dans ces conditions, permettent de lutter contre l'Excoriose, l'Anthracnose et l'Esca ou Apoplexie.

Les traitements sont à appliquer après la taille, mais avant débourrement.

L'Excoriose, maladie cryptogamique, n'existe pas dans le vignoble Bourguignon, mais elle est signalée dans celui du Jura. Les sarments attaqués par le champignon se caractérisent par des crevasses à leur base, et par des ponctuations noirâtres sur l'écorce blanchâtre.

Pour lutter contre cette maladie, appliquer un traitement à l'aide de la solution suivante :

Sulfate de fer	:	35 kilogs	Verser l'acide dans l'eau.
Acide sulfurique	:	I litre	
Eau	:	I00 litres	

Eviter de toucher les fils de fer.

L'arsenite de soude, les colorants nitrés donnent également de bons résultats.

L'Anthracnose : Les sarments attaqués par cette maladie présentent des lésions analogues à des chancres. Ces lésions sont les traces des attaques du champignon responsable de cette maladie.

Traitement : Utiliser en pulvérisation la même préparation mentionnée ci-dessus,
ou : Une solution d'arsenite de soude à raison de 5 litres de solution commerciale dans I00 litres d'eau.

L'Esca ou Apoplexie : Cette maladie provoque la mort des souches. "Le coeur" des souches attaquées présente une matière friable (amadou) provenant du bois altéré par le champignon, responsable de cette maladie.

Les dégâts sont relativement graves, localement. Dans les "climats" où la maladie s'est manifestée, il convient d'effectuer le traitement à l'aide d'une solution d'arsenite de soude à raison de 5 litres de solution commerciale pour I00 litres d'eau. (5 litres de solution commerciale apportent I Kg.250 d'acide arsénieux).

Rappelons que ces traitements doivent être appliqués après la taille, mais avant débourrement, en dehors de toute période de gel. Il convient d'attendre la cicatrisation des plaies de taille pour effectuer le traitement. Ne pas "toucher" les bourgeons, en vue d'éviter leur dessiccation.

L'Ingénieur - Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles :

M. TISSOT.-

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux, Directeur de la Station :

H. SOULIE.-